

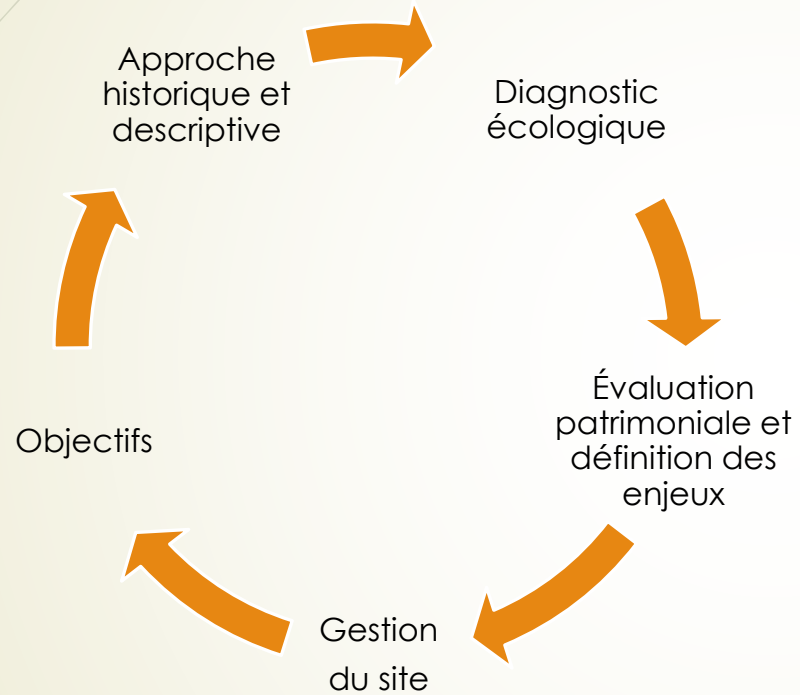


Présentation du Plan de Gestion des marais des grands lacs du Born

- Méthodologie de rédaction d'un plan de gestion,
- Contextualisation,
- Le marais d'Aureilhan,
- Le marais de Laouadie,
- Les prairies rivulaires du Born,
- Enjeux,
- Objectifs.

1

Méthodologie de construction d'un plan de gestion



- Plan de gestion basé sur la méthodologie de rédaction des Réserves Naturelles Nationales (RNN),
- Présentation de la méthodologie de rédaction aux financeurs du projet « zones humides » en mai 2019,
- Trame de rédaction validée par tous,
- Finalisation du plan de gestion en décembre 2020.



Les marais de la région des grands lacs du Born

Le marais d'Aureilhan

Le marais de Laouadie à Biscarrosse

Les prairies rivulaires du Born



Plan de gestion 2020 – 2030

Avec le concours de :



Contextualisation

Plan de gestion des marais des grands lacs du Born

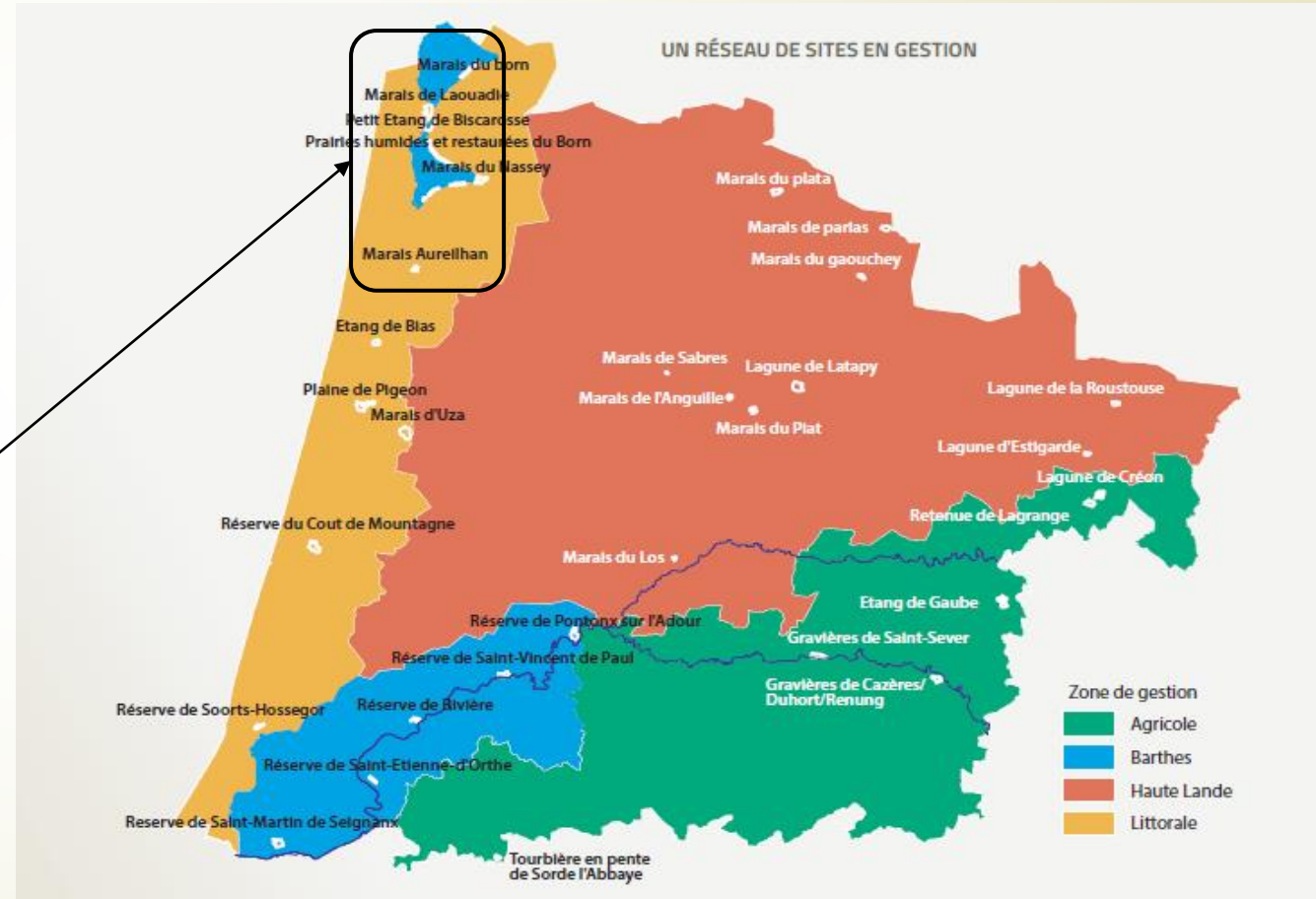
Marais/prairies humides du Born

Bassin versants des grands lacs du Born

Intérêts écologiques similaires

Proximité immédiate entre les sites

RCFS / Zone chassable



Le marais d'Aureilhan : 30 années de gestion

Ouverture des milieux

- De 1993 à 2000 : Diverses opérations de réouverture des milieux,
- 2001 à 2007 puis 2010 à 2019 : Opérations d'entretien des milieux. Gyrobroyage prairies humides et/ou lutte contre le développement de la strate arbustive.

Réseau hydraulique

- 1994 : Création de deux passages busés,
- 1995 : Mise en place de 2 déversoirs,
- Aujourd'hui, ces ouvrages facilitent la circulation des eaux sur les prairies humides et permettent de maintenir l'inondation hivernale et l'humidité printanière.

Eco-pastoralisme

- 2008 : Mise en place d'une clôture pour le bétail,
- 2010 : Agrandissement de la clôture,
- Pâturage du site par le bétail fédéral : régulier depuis 2014. L'utilisation du bétail permet de limiter l'utilisation d'engins, les coûts, limite le vieillissement de la végétation en maintenant des diversités de strates.

Propriété communale (+ 2 privés)

Signature de conventions de gestion de 12 ans (FDC40 et ACCA) en 1993

Site de 25,83 ha

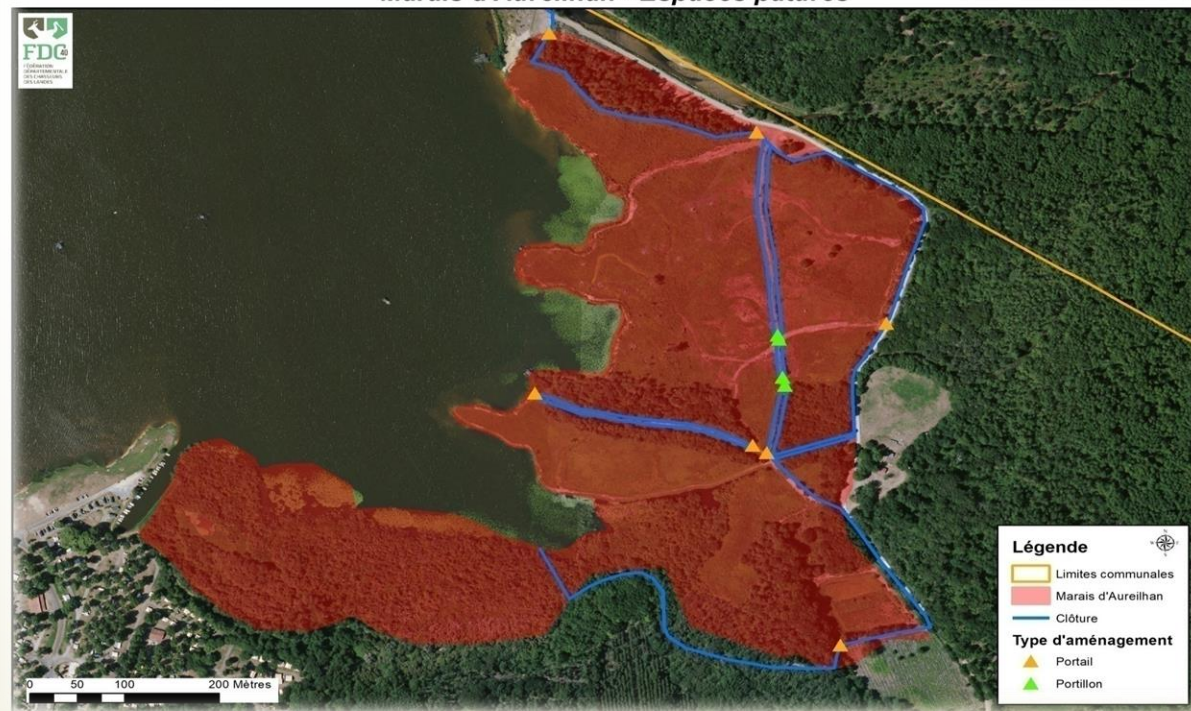
Signature d'un bail emphytéotique de 50 ans avec la commune (2008)



Bilan des travaux sur le marais d'Aureilhan - 2015



Marais d'Aureilhan - Espaces pâturés



Le marais d'Aureilhan : Diagnostic écologique

Faune



- Avifaune (90 espèces)
38 patrimoniales
- Odonate (20 espèces)
- Lépidoptère (17 espèces)
- Orthoptère (19 espèces)
4 patrimoniales
- Reptile (4 espèces)
3 patrimoniales
- Amphibien (3 espèces)
1 patrimoniale
- Mammifère (10 espèces)
2 patrimoniales
- Faune piscicole (9 espèces)
2 patrimoniales

Flore



- Unité de végétation (12 habitats)
5 patrimoniales
- Espèce végétale (56 espèces)

Résultats

56 espèces floristiques

179 espèces faunistiques

50 espèces patrimoniales

2 espèces du Top Nature 40



Espèces du
Top Nature 40

Cistude d'Europe

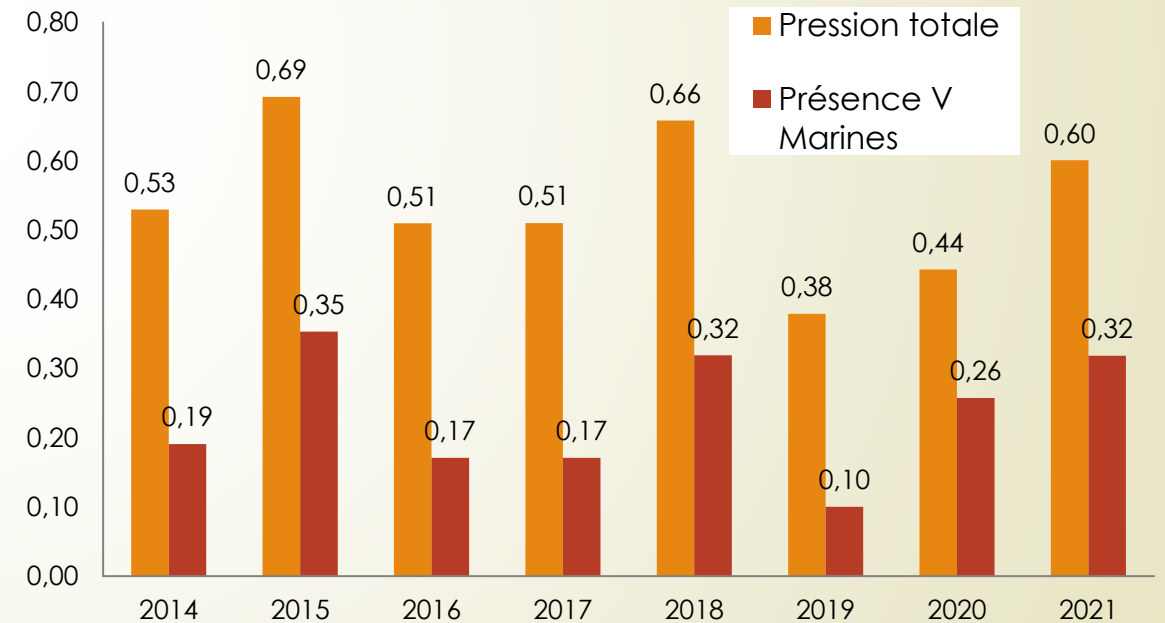
Lézard vert occidental

Le marais d'Aureilhan : Eco-pastoralisme

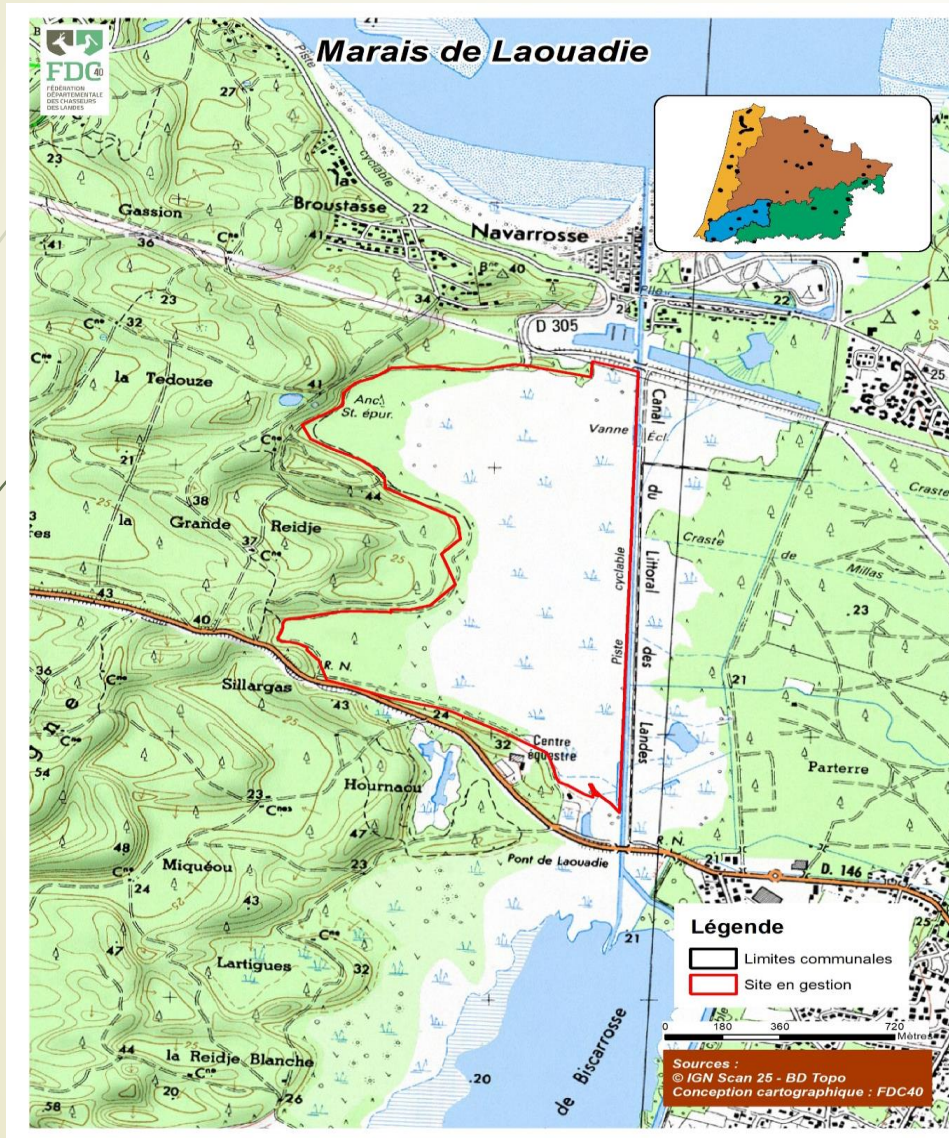
1993 à 2013, pâturage par poneys landais et 2 highland. Depuis 2014, meilleure maîtrise par utilisation de la vache Marine landaise, race locale menacée d'extinction. Troupeau fédéral conservatoire. Présence complémentaire de poneys landais.



Pression de pâturage - Marais d'Aureilhan



Le marais de Laouadie



Le marais de Laouadie : 20 ans déjà

Ouverture des milieux

- Diagnostic études / rédaction projet : 2004 à 2008,
- 2005 à 2010 : Diverses opérations de réouverture des milieux (dégagement des layons / création d'une dépression humide),
- 2011 à 2019 : Opérations d'entretien des milieux. Gyrobroyage des îlots de végétation / Brûlage dirigé

Réseau hydraulique

- 2012 : Aménagement d'un ouvrage de régulation des niveaux d'eaux et mise en place de 2 passages busés,
- Aujourd'hui, ces ouvrages permettent de maintenir l'inondation hivernale et l'humidité printanière indispensables à la préservation des espèces inféodées à ces milieux.

Eco-pastoralisme

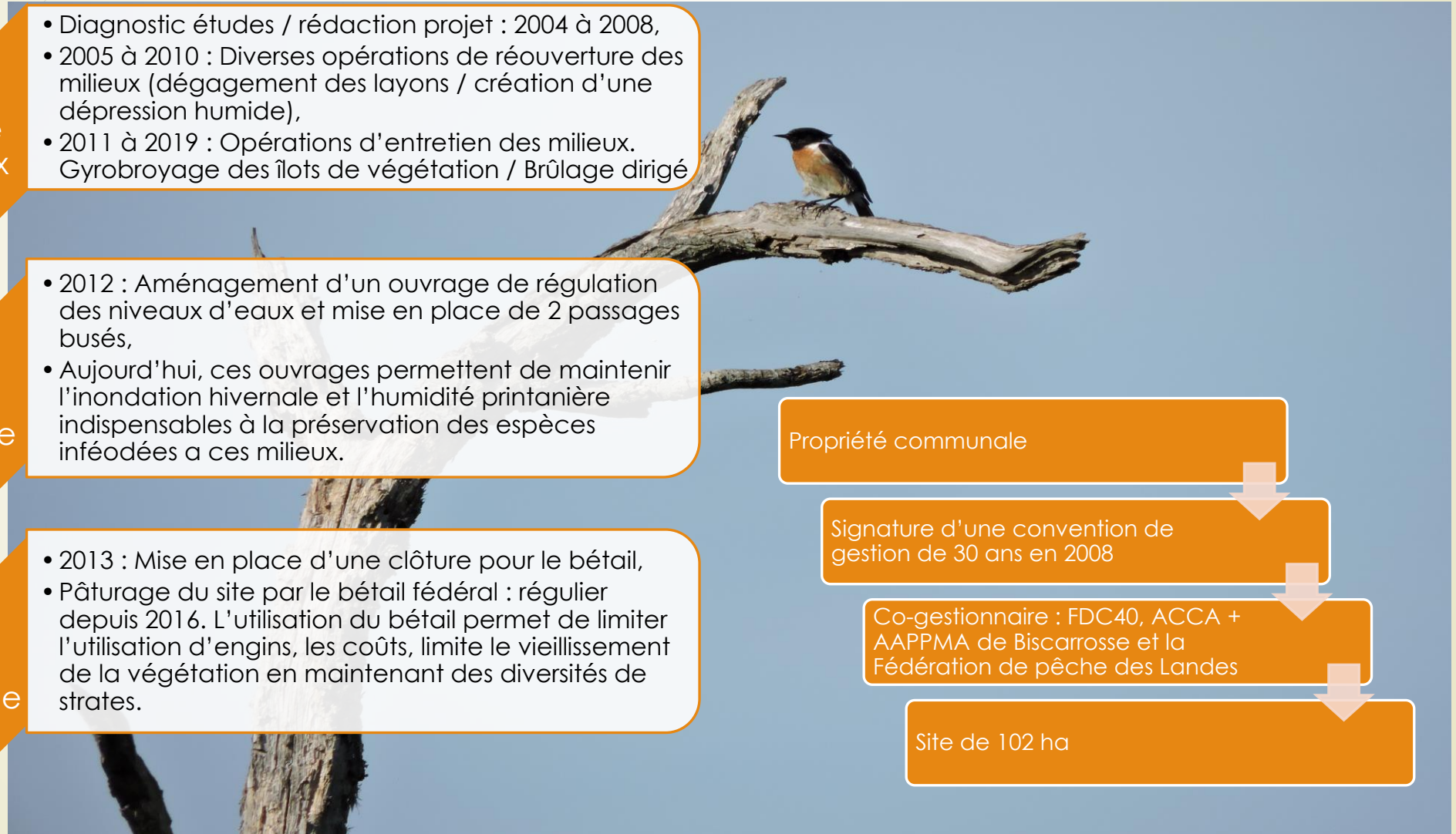
- 2013 : Mise en place d'une clôture pour le bétail,
- Pâturage du site par le bétail fédéral : régulier depuis 2016. L'utilisation du bétail permet de limiter l'utilisation d'engins, les coûts, limite le vieillissement de la végétation en maintenant des diversités de strates.

Propriété communale

Signature d'une convention de gestion de 30 ans en 2008

Co-gestionnaire : FDC40, ACCA + AAPPMA de Biscarrosse et la Fédération de pêche des Landes

Site de 102 ha



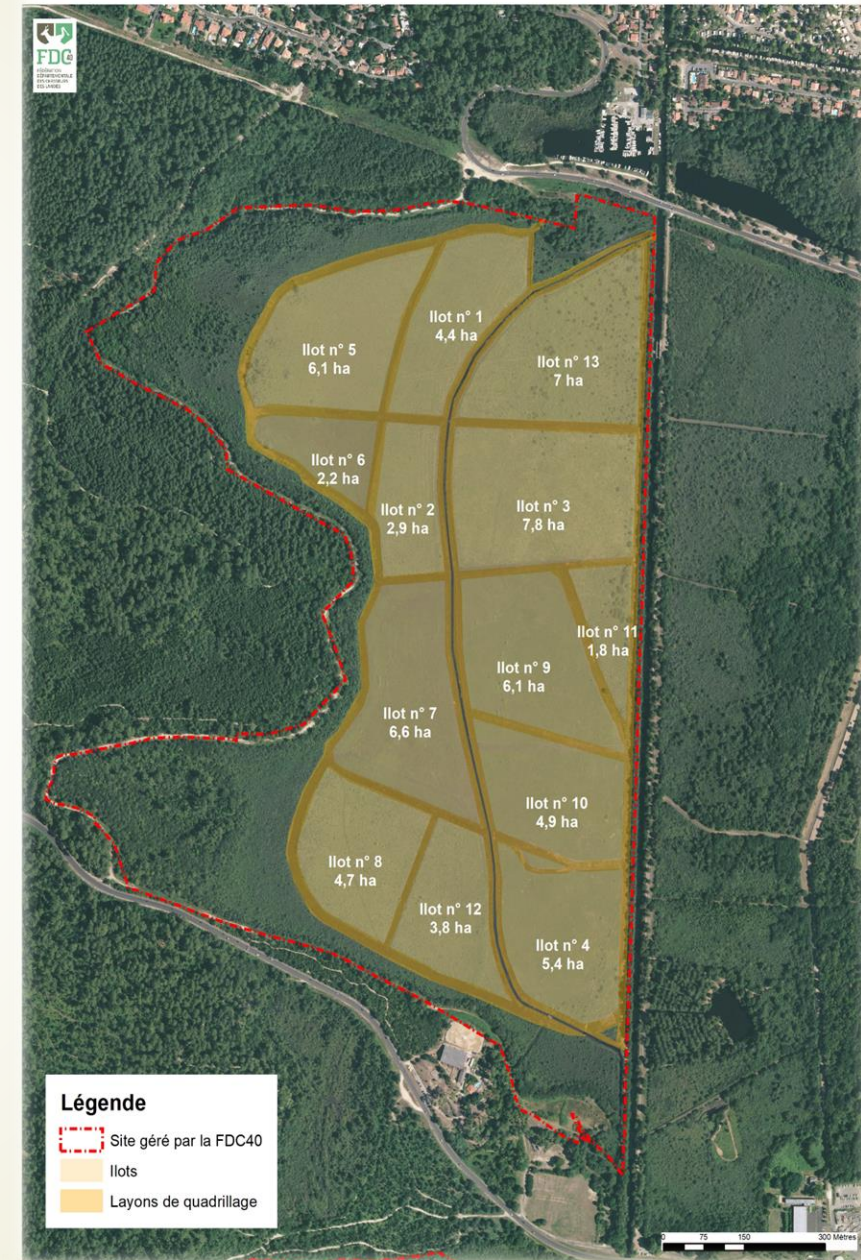




	Année création	Surface	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ilot 1	2008	4,4	Brulage (mars)								
Ilot 2	2008	2,9	Brulage (mars)								
Ilot 3	2008	7,8	Brulage (mars)								
Ilot 4	2008	5,2		Brulage (décembre)	Giro					Giro	
Ilot 5	2008	6,1									
Ilot 6	2008	2,2		Brulage (avril)		Giro		Giro		Giro	
Ilot 7	2008	6,6		Brulage (avril) + girobroyage septembre		Giro		Giro		Giro	
Ilot 8	redécoupé en 2016 en 8 et 12	4,7									
Ilot 9	redécoupé en 2013 en 9, 10, 11	6,1		Brulage (décembre)	Giro		Giro			Giro	
Ilot 10	2013	4,9		Brulage (décembre)	Giro		Giro		Giro		
Ilot 11	2013	1,8									
Ilot 12	2016	3,8									
Ilot 13 (ex10)	2008	7									

Aucun travaux réalisé --> Inondations automnales

Marais de Laouadie - Carte des ilots de brûlage



Le marais de Laouadie : Diagnostic écologique

Faune



- Avifaune (79 espèces)
29 patrimoniales
- Odonate (24 espèces)
5 patrimoniales
- Lépidoptère (15 espèces)
1 patrimoniale
- Orthoptère (21 espèces)
4 patrimoniales
- Reptile (5 espèces)
4 patrimoniales
- Amphibien (2 espèces)
- Mammifère (13 espèces)
3 patrimoniales
- Faune piscicole (16 espèces)
3 patrimoniales

Flore



- Unité de végétation (25 habitats)
10 patrimoniales
- Espèce végétale (134 espèces)
6 patrimoniales

Résultats

134 espèces floristiques

173 espèces faunistiques

55 espèces patrimoniales

6 espèces du Top Nature 40



Espèces du
Top Nature 40

Cistude d'Europe

Lézard vert occidental

Couleuvre verte et jaune

Fadet des laïches

Bruyère vagabonde

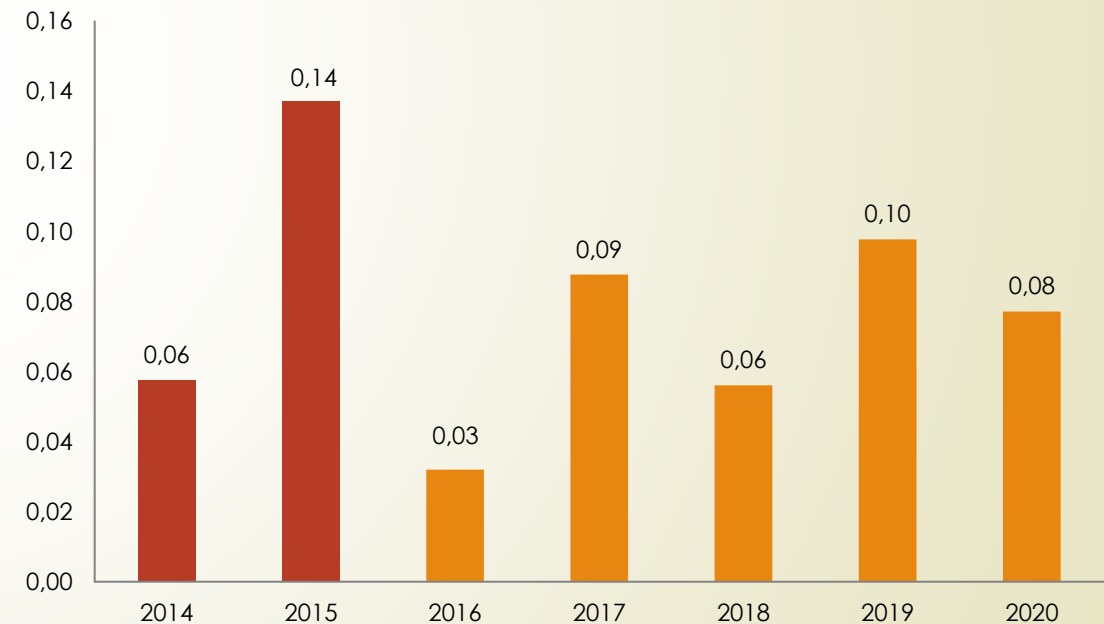
Criquet des ajoncs

Le marais de Laouadie : Eco-pastoralisme

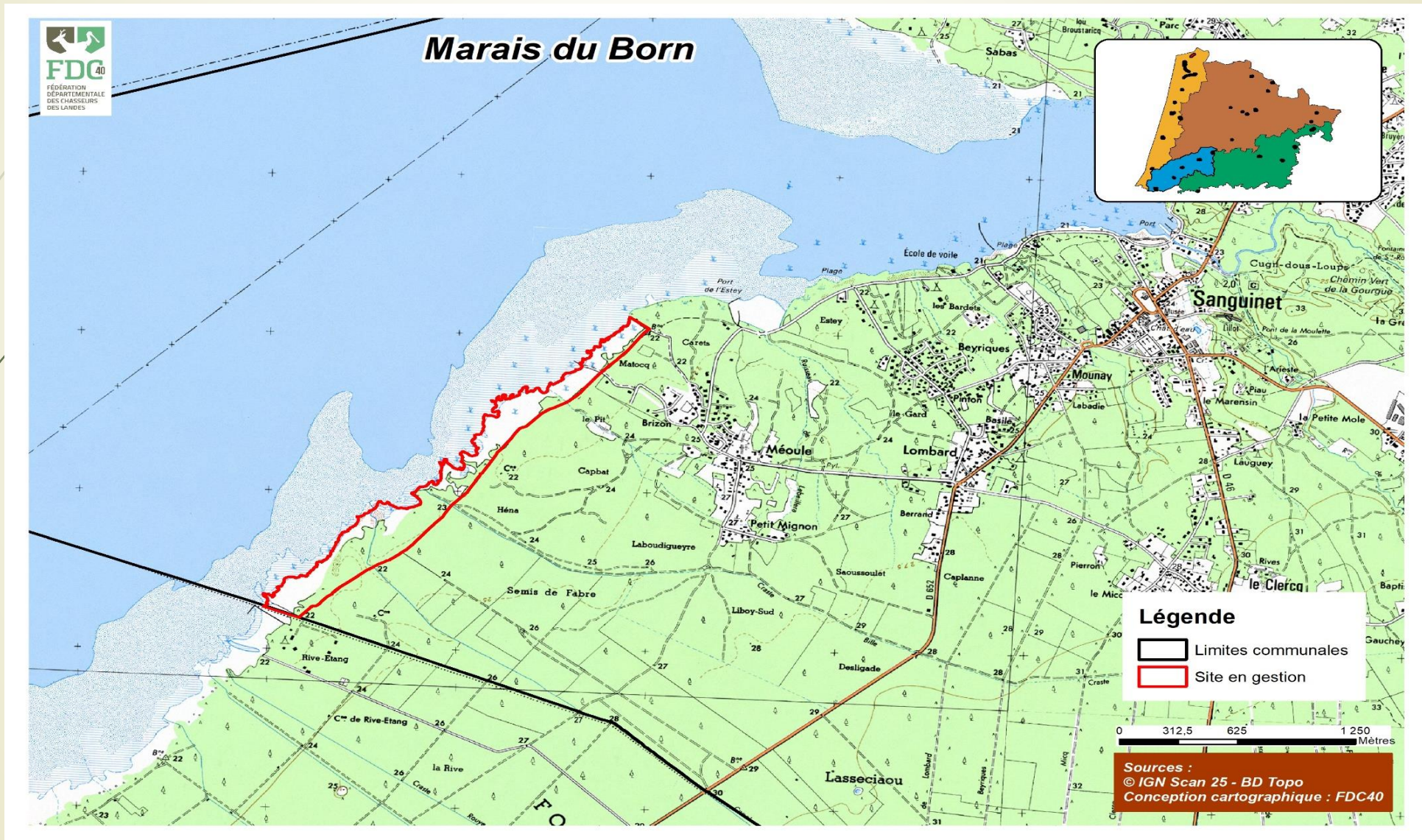
Début de pâturage en 2014 (essai) avec V Gasconnes puis Lourdaises. Depuis 2016, utilisation de la vache Marine landaise, race locale menacée d'extinction. Troupeau fédéral conservatoire. Pression de pâturage trop faible du fait de la surface.

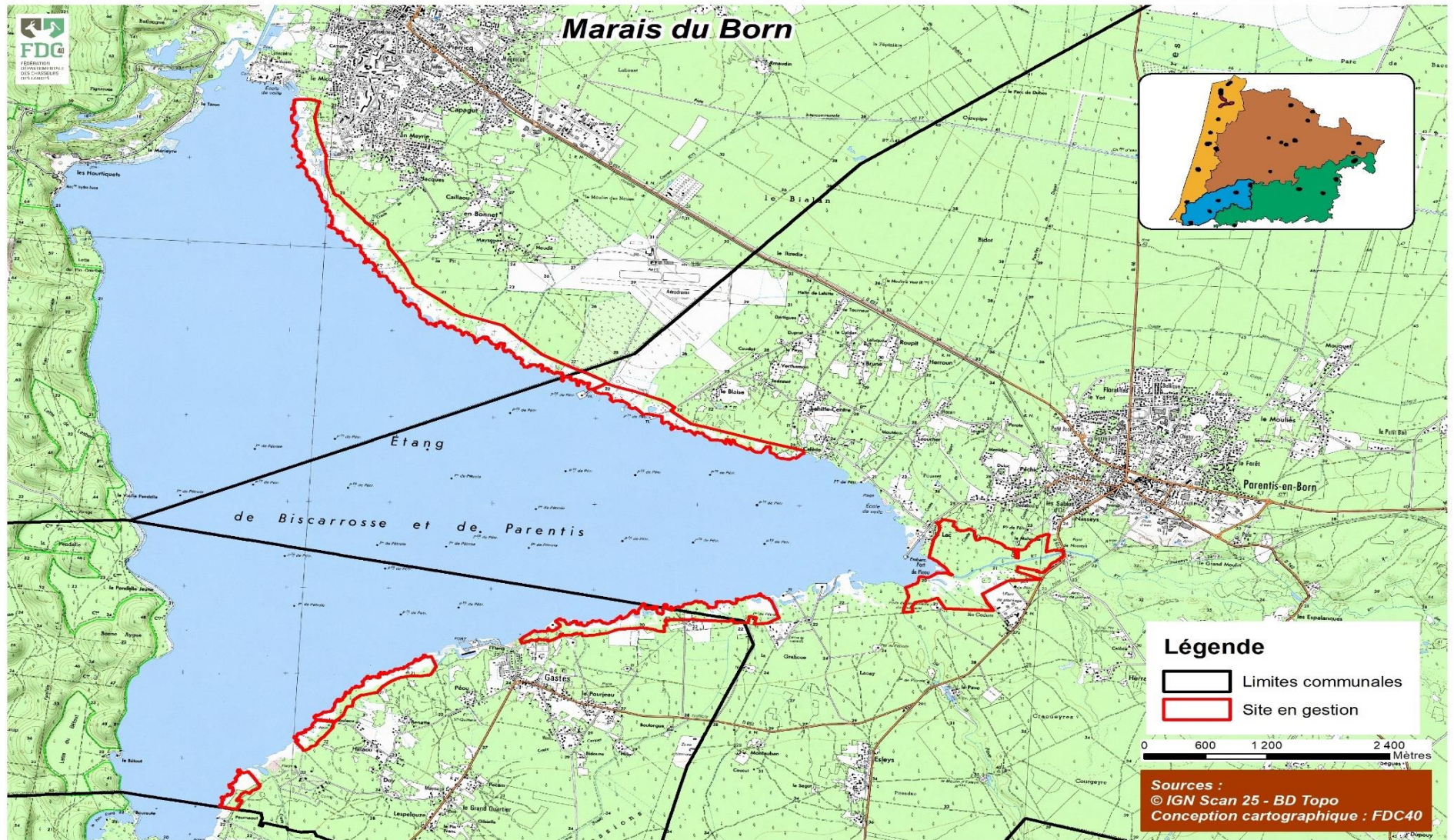


Pression de pâturage - Marais de Laouadie



Les prairies rivulaires du Born





Les prairies rivulaires du Born : l'investissement d'une association, l'ACGELB

Ouverture des milieux

- De 1986 à 1991 : Diverses opérations de réouverture des milieux (dégagement végétation arbustive),
- 1992 à 2005 puis 2010 à 2019 : Opérations d'entretien des milieux. Gyrobroyage de la végétation.

Réseau hydraulique

- L'humidification des différentes prairies humides est directement liée à la gestion du niveau d'eau des grands lacs et aux pluviométries.

Eco-pastoralisme

- 1989 à 1997 : Mise en place des différentes clôtures pour le bétail,
- Pâturage du site : les différents secteurs du site (Gastes jusqu'à Sanguinet) sont pâturés par le bétail de l'ACGELB et de 4 propriétaires privés. L'utilisation du bétail permet de limiter l'utilisation d'engins, les coûts, limite le vieillissement de la végétation en maintenant des diversités de strates.

Propriétés communales

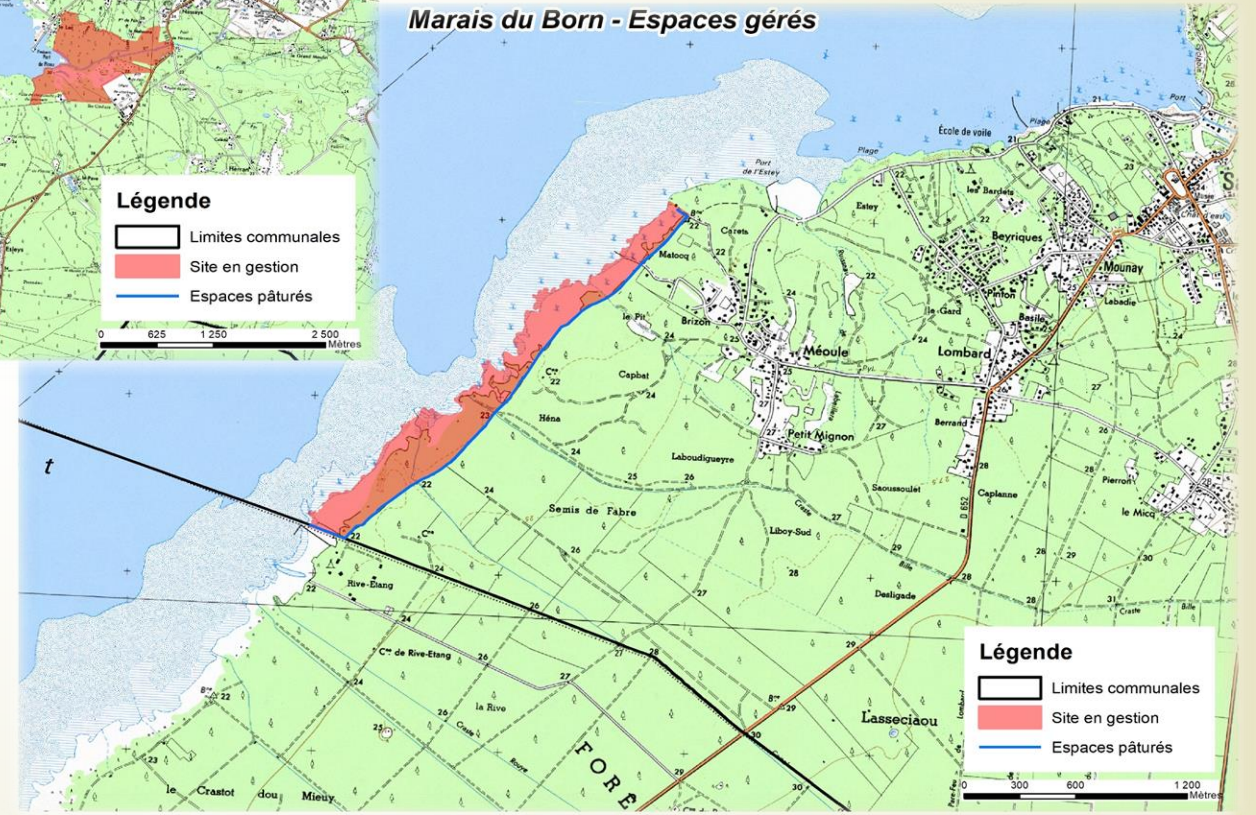
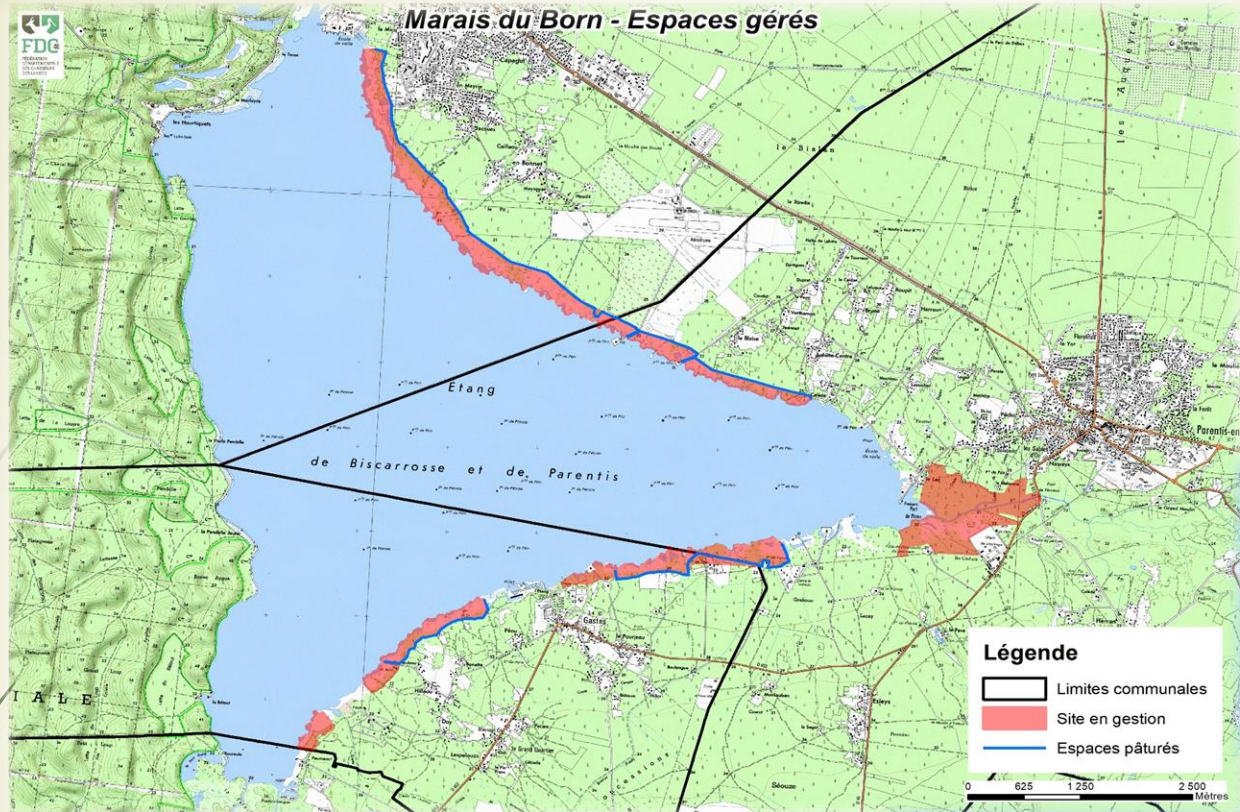
Création de l'ACGELB en 1985 et accompagnement technique et financier de la Fédération

Signature des conventions de gestion (FDC40 et ACGELB) en 1986

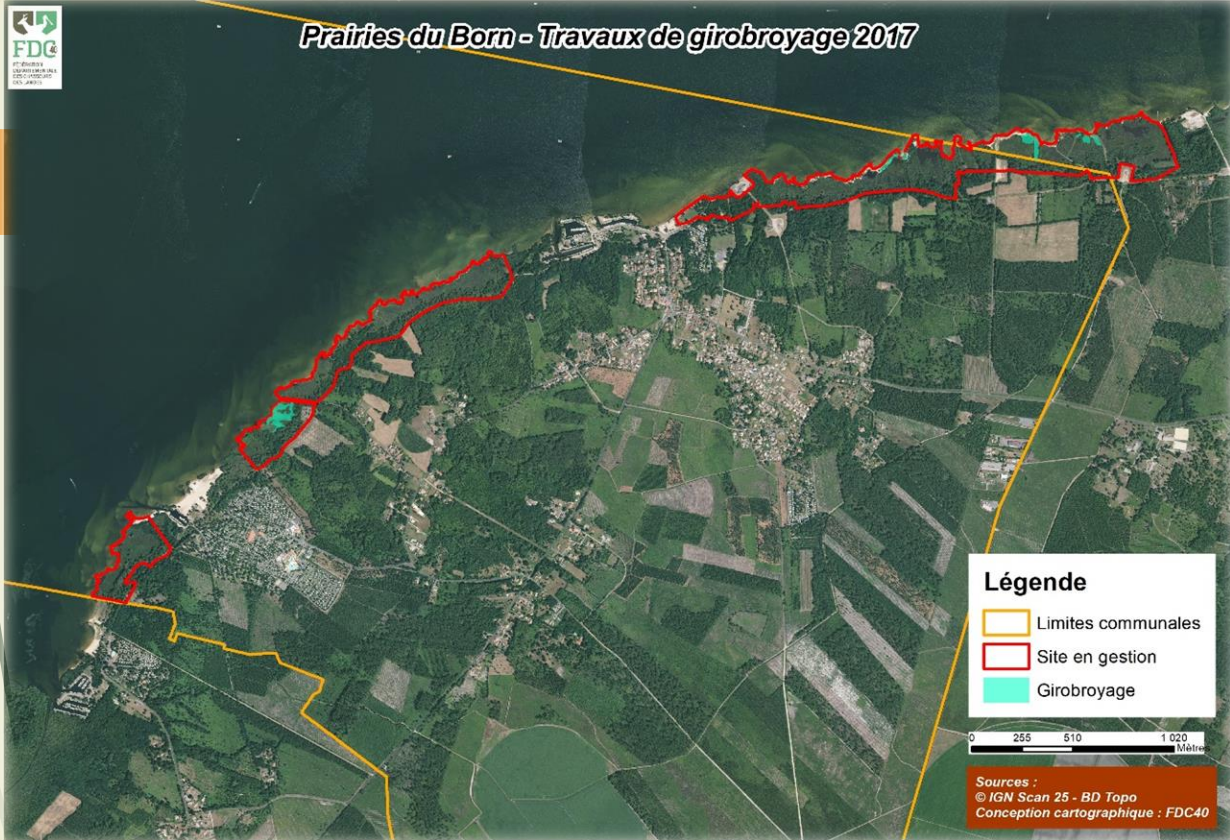
Particularité sur le Nassey (FDC40, ACGELB, ACCA et Fédération de pêche des Landes)

Site de 328 ha (Prairies humides : 248 ha et Nassey : 80 ha)





Prairies du Born - Travaux de girobroyage 2017



Prairies du Born - Travaux de girobroyage 2017



Les prairies rivulaires du Born : Suivi temporel par station

Faune



- Avifaune (102 espèces)
39 patrimoniales
- Odonate (32 espèces)
4 patrimoniales
- Lépidoptère (24 espèces)
1 patrimoniale
- Orthoptère (24 espèces)
5 patrimoniales
- Reptile (5 espèces)
3 patrimoniales
- Amphibien (5 espèces)
3 patrimoniales
- Mammifère (11 espèces)
3 patrimoniales
- Faune piscicole (8 espèces)
2 patrimoniales

Flore

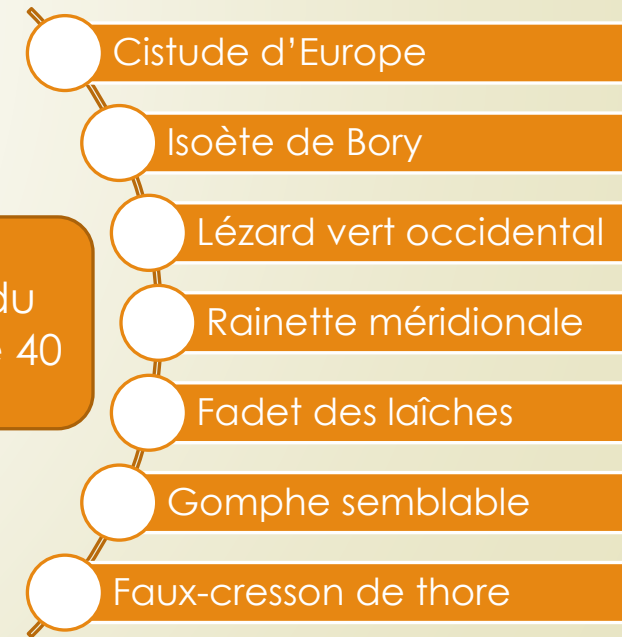


- Unité de végétation (27 habitats)
13 patrimoniales
- Espèce végétale (100 espèces)
9 patrimoniales



Espèces du
Top Nature 40

Résultats

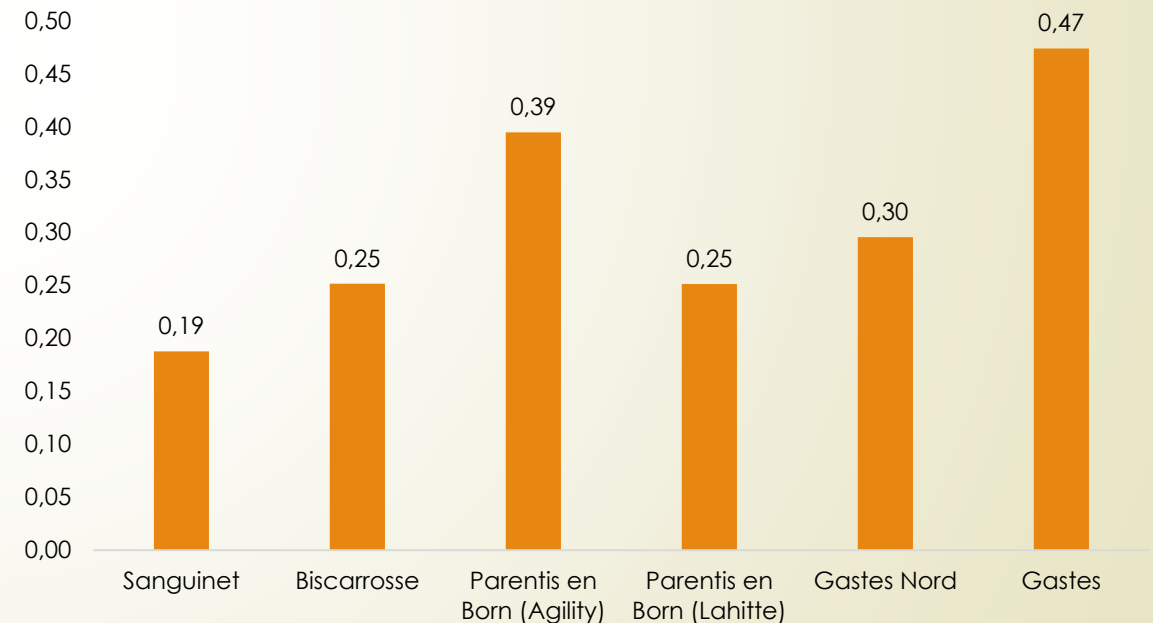


Les prairies rivulaires du Born : Eco-pastoralisme

Bétail d'éleveurs privés partenaires de l'ACGELB (Highland, Pyrénéennes, Poneys new forest). Les sites sont pâturés depuis les années 1990. Afin d'évaluer la pression de pâture, l'année 2018 a été prise pour exemple.



Pression de pâture – Prairies rivulaires du Born



Enjeux



Sites typiques de la représentation des marais du littoral et complémentaires entre eux



Sites d'importance pour l'accueil de l'avifaune hivernante et nicheuse, la Loutre d'Europe, les odonates et le brochet



Sites d'importance pour la conservation des zones humides et de la mosaïque d'habitats abritant des espèces végétales patrimoniales.



Point 1

Marais typiques des marais du littoral à préserver

Patrimoine environnemental et paysager propre à la région

Présence d'espèces inféodées à ce type de milieux

Point 2

Habitats propices à la conservation de la Loutre d'Europe

Milieux favorisant l'hivernage/haltes migratoires d'un très grand nombre d'oiseaux d'eau

Zones de reproduction avérées pour le Brochet

Point 3

Présence d'habitats de fort intérêt patrimonial à préserver

Présence de plantes menacées comme l'Isoète de Bory

Sites d'importance pour la préservation des prairies humides, milieux favorisant l'attractivité de très nombreux cortèges d'espèces

L'accroissement de la diversité et de la richesse spécifique observée, résultant de la gestion raisonnée réalisée, oblige le gestionnaire à hiérarchiser ses nouveaux enjeux écologiques



Objectifs

24

OLT 1 : Conserver et améliorer la capacité d'accueil de l'avifaune

Objectifs opérationnels

Mettre en œuvre une gestion adaptée aux exigences biologiques de l'avifaune (OOP1)

Améliorer la connaissance des facteurs influant sur la capacité d'accueil de l'avifaune (OOP2)

Améliorer les connaissances des espèces afin d'adapter les modes de gestion des marais aux besoins de l'avifaune (OOP3)

OLT 2 : Maintenir et améliorer l'état de conservation des habitats et des espèces

Objectifs opérationnels

Conserver, restaurer et suivre les espèces animales et végétales à forte valeur patrimoniale (OOP4)

Favoriser et / ou accompagner la dynamique des habitats (OOP5)

Améliorer la connaissance des espèces et des habitats afin d'adapter les modes de gestion des sites (OOP6)

Surveiller et mettre en œuvre des opérations de régulation afin de lutter contre les déséquilibres biologiques causés par des espèces exogènes et / ou invasives (OOP7)

OLT 3 : Améliorer la reconnaissance des sites et de leurs enjeux par les publics/acteurs

Objectifs opérationnels

Mettre en œuvre des infrastructures permettant de développer et d'améliorer les conditions d'accueil du public (OOP8)

Renforcer le programme d'éducation à l'environnement et de sensibilisation (OOP9)

Réaliser des outils pédagogiques divers et développer des supports de communication (OOP10)

Conforter les relations avec les acteurs locaux (OOP11)

OLT 4 : Assurer la gestion des différentes zones humides

Objectifs opérationnels

Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures, équipements et du matériel des sites (OOP12)

Assurer le suivi des troupeaux de vaches marines Landaises ou autres (OOP13)

Assurer la gestion globale des sites (OOP14)

Objectifs de gestion : Marais d'Aureilhan

Opérations de gestion prioritaire

- Conserver des linéaires de ronciers et favoriser l'effet lisière
- Accompagner la dynamique des boisements déperissant
- Favoriser le maintien, le développement de communautés hélophytes (Trèfle d'eau)
- Entretenir les zones de prairies pour éviter une recolonisation arbustive
- Engager un suivi spécifique des sites de ponte de la Cistude d'Europe
- Déterminer le rôle spécifique du site dans la conservation de la Loutre d'Europe
- Reconduire les animations réalisées chaque année en partenariat avec l'Office Intercommunal de Tourisme de Mimizan (randonnées découverte, animations pédagogiques, journée découverte chasse à la tonne, animations reconnaissance faune flore...)
- Développer / renforcer les contacts avec la presse

Objectifs de gestion : Marais de Laouadie

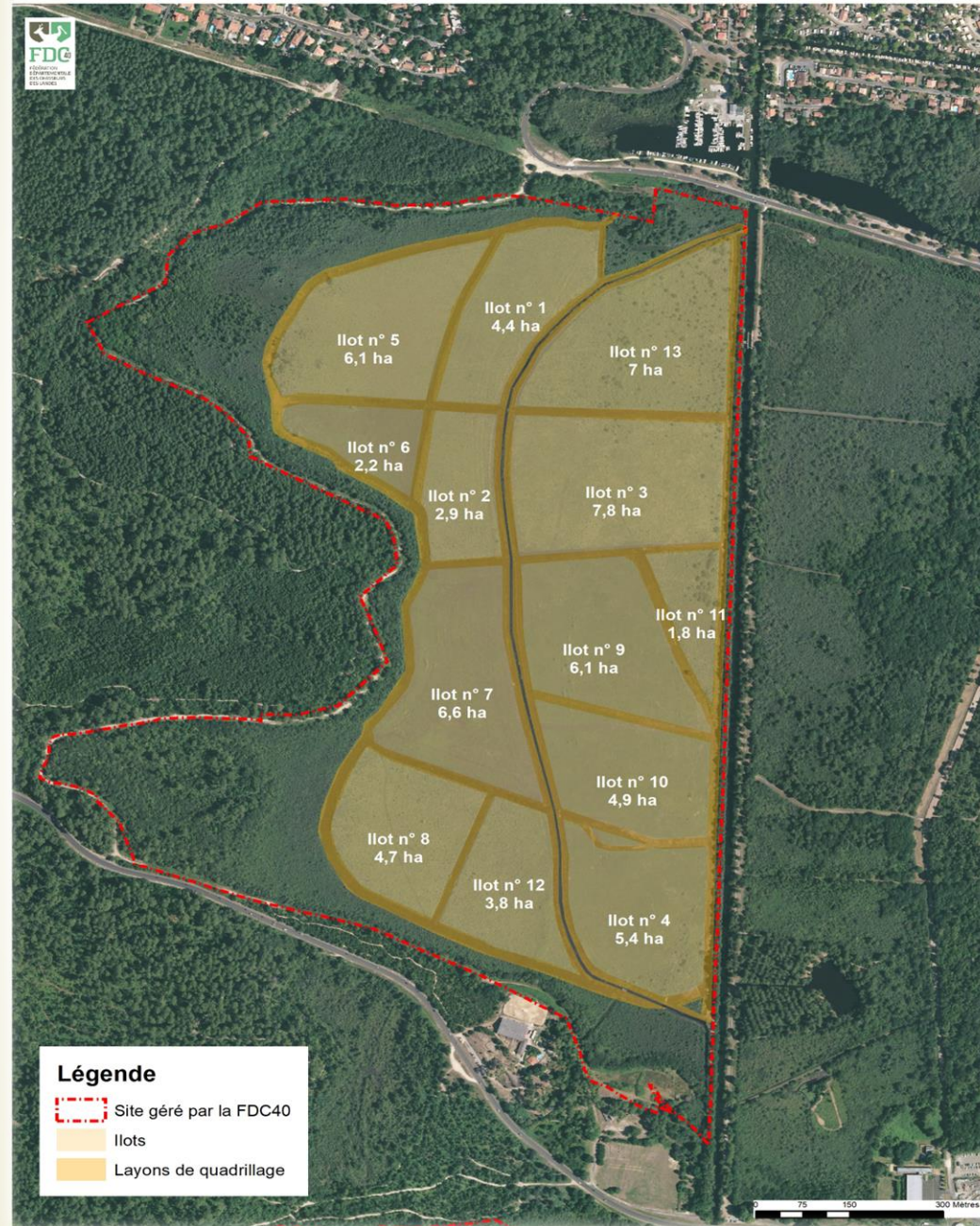
Opérations de gestion prioritaire

- ▶ Assurer le fonctionnement des ouvrages hydrauliques afin de répondre aux exigences des habitats et des espèces
- ▶ Favoriser le maintien, le développement de communautés hélrophytes, de jonchaies et de cariçaies
- ▶ Entretenir les zones de fourrés (pâturage, gyrobroyage, brûlage dirigé)
- ▶ Limiter la propagation des herbiers invasifs et favoriser le maintien, le développement d'herbiers autochtones
- ▶ Déterminer le rôle spécifique du site dans la conservation de la Loutre d'Europe
- ▶ Achever le projet de construction de l'observatoire
- ▶ Reconduire les animations estivales réalisées chaque année
- ▶ Rééditer un prospectus complet en lien avec le site, développant le travail réalisé, la richesse faunistique et floristique du site, les animations pédagogiques programmées

Programme d'interventions sur les îlots de végétation complémentaire au pâturage

N°îlot	Surface	Prévision : Gyrobroyage / Brûlage										Coût
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
1	4 ha 400					Brulage		Giro				8 800€
2	2 ha 900					Brulage		Giro				5 800€
3	7 ha 800					Brulage		Giro				15 600€
4	5 ha 200		Giro			Giro			Giro			31 200€
5	6 ha 100	A reclouisonner → 1 îlot sans intervention et 1 îlot à ouvrir par brûlage dirigé (2024/2025)										-
6	2 ha 200		Giro		Giro		Giro		Giro		Giro	22 000€
7	6 ha 600		Giro		Giro		Giro		Giro		Giro	66 000€
8	4 ha 700	Aucun aménagement prévu										-
9	6 ha 100	Giro		Giro		Giro		Giro		Giro		61 000€
10	4 ha 900	Giro		Giro		Giro		Giro		Giro		49 000€
11	1 ha 800						Brulage					-
12	3 ha 800						Brulage			Giro		7 600€
13	7 ha 000						Brulage					-
Coût		22 000€	28 000€	22 000€	17 600€	32 400€	17 600€	52 200€	28 000€	29 600€	17 600€	267 000€

Marais de Laouadie - Carte des ilots de brûlage



Objectifs de gestion : Prairies rivulaires du Born

Opérations de gestion prioritaire

- ▶ Poursuivre la stratégie du pâturage des sites par le bétail afin de favoriser la dynamique végétale
- ▶ Accompagner la dynamique des boisements déperissant
- ▶ Favoriser le maintien, le développement de communautés héliophytes, de jonchaies et de cariçaies
- ▶ Entretenir les zones de prairies pour éviter une recolonisation arbustive
- ▶ Réhabiliter les habitats de landes intermédiaires
- ▶ Engager un suivi spécifique des sites de ponte de la Cistude d'Europe
- ▶ Réaliser un suivi des espèces botaniques remarquables
- ▶ Déterminer le rôle spécifique des sites dans la conservation de la Loutre d'Europe
- ▶ Poursuivre les animations et les visites guidées en collaboration avec l'ACGELB
- ▶ Réaliser et mettre en place de nouveaux panneaux d'informations
- ▶ Rééditer un prospectus complet en lien avec le site, développant le travail réalisé, la richesse faunistique et floristique du site, les animations pédagogiques programmées